



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3222 - Protection, valorisation du patrimoine non protégé

Subvention au titre de l'aide aux actions culturelles et patrimoniales.

Rapport n° CP/2015/258

Service gestionnaire :

Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la proposition d'intervention du Département auprès de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

La Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, fondée en 1905, existe, dans sa forme actuelle, depuis 1977. Elle regroupe les associations des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin auxquelles se sont jointes la société belfortaine d'émulation, la société d'émulation de Montbéliard, la société d'histoire de Lorraine et la société philomathique des Vosges, soit près de 120 sociétés, dont quarante-huit bas-rhinoises. La FSHAA organise chaque année un congrès des historiens d'Alsace, alternativement dans les deux départements.

Elle publie la *Revue d'Alsace*, la plus ancienne revue d'histoire régionale, fondée en 1834, la collection « Alsace-Histoire » depuis 2008 et le *Dictionnaire historique des institutions d'Alsace* depuis 2010, en partenariat avec l'Institut d'histoire d'Alsace.

Elle est présente aux différents salons du livre en Alsace (Saint-Louis, Colmar et Marlenheim) et à la foire européenne de Strasbourg. Elle publie un bulletin trimestriel, organe de liaison avec les sociétés d'histoire et d'archéologie fédérées. Elle développe des relations transfrontalières avec les associations d'histoire allemandes et suisses, notamment avec *l'Historischer Verein für Mittelbaden* et *le Burghof Museum à Lörrach*.

La Fédération poursuit également l'inventaire du petit patrimoine bâti non protégé (plus de 12 000 fiches sur les bornes, stèles, croix, oratoires et chapelles, monuments funéraires, monuments napoléoniens).

La Fédération a sollicité une subvention pour ses activités 2015. Il est proposé de lui accorder une subvention de 12 000 € (même montant que le Conseil Départemental du Haut-Rhin). Cette somme représente environ 16% du budget prévisionnel 2015 de l'association (129 700 €).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34162	65-6574-312	22 000,00 €	22 000,00 €	12 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 12 000 € à la

*Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, conformément aux modalités
fixées par le règlement financier départemental.*

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY